ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux psychiatriques

Question écrite n° 82281

Texte de la question

M. Simon Renucci attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'inquiétude exprimée par le personnel des hôpitaux psychiatriques. Cette inquiétude s'explique par la violence croissante qu'ils doivent subir dans l'exercice de leur profession et qui s'illustre par des drames, tel que celui de Pau. Cette situation d'insécurité dans les hôpitaux psychiatriques a fait à nouveau une victime au centre hospitalier d'Arras, après l'agression d'un agent de service intensif à l'arme blanche. Cette situation démontre une surpopulation évidente dans ces établissements, mais aussi un manque d'effectif, qui crée un contexte d'insécurité de travail pour ces agents, qui évoluent déjà dans des conditions difficiles. C'est aussi la démonstration que ce secteur manque considérablement de moyens matériels et humains. Il lui demande donc quelles dispositions il entend prendre pour améliorer les conditions de travail du personnel des hôpitaux psychiatriques, mais également pour assurer leur sécurité.

Données clés

Auteur : M. Simon Renucci
Circonscription : Corse-du-Sud (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 82281
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 décembre 2005, page 11975